# BTSA
# Aménagements Paysagers

"Nous formons des apprentis au BTSa depuis 20 ans !"

**En formation par apprentissage**

**Parcours de 24 mois réparti sur 2 ans**
**OU**
**sur 3 ans pour les pluriactifs de montagne**

## Metiers vises

- Chef d'équipe en travaux d'aménagements paysagers
- Conducteurs de travaux de chantier d'aménagements paysagers
- Métiers en lien avec l'environnement et la gestion des espaces
- Agent de maîtrise du service espace vert d'une collectivité territoriale
- Collaborateur de concepteur du paysage
- Chef d'entreprise en aménagements paysagers
- Technico-commercial en fournitures pour espaces verts
- Métiers en lien avec les jardineries et les pépinières

## Public

- Jeunes de 16 à 29 ans
- Possédant un Bac général, technologique ou professionnel
- Salarié en contrat d'apprentissage

## Objectifs

- **Acquérir** une formation générale solide (Bac + 2)
- **Développer** un savoir-faire dans les techniques paysagères

## Nos specificites

- **Des travaux de groupes** consacrés à des réalisations de terrain, des études de cas, visites, ...
- **Les modules d'Initiative Locale (MIL) :**
  > Spécificités de l'aménagement en montagne
  > Dessin et Conception Assistée par Ordinateur
- **Un important réseau de maîtres d'apprentissage**
- **Interventions de professionnels :** chefs d'entreprise, techniciens spécialisés, commerciaux, ...
- **Un domaine paysager de 42ha abritant un arboretum et de nombreuses essences remarquables**
- **Possibilité de poursuivre un parcours sportif déjà engagé dans une section sports études ou biqualifiante :** monitorat de ski de fond, ski alpin, pisteur, ...
- **Formations CACES (**Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) **et AIPR** (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)
- **Un accompagnement personnalisé des apprentis**

FICHE N°27

# BTSA - Aménagements Paysagers

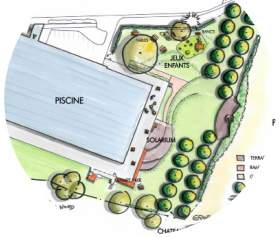

## Conditions d'admission

**INSCRIPTION**

**www.parcoursup.fr**

Inscription sur ParcourSup puis étude du dossier. Pour être admis, le jeune doit avoir un contrat d'apprentissage dans une collectivité ou une entreprise

**RECRUTEMENT DES PLURIACTIFS DE MONTAGNE :**
Le candidat doit pouvoir justifier d'une activité saisonnière en station de sports d'hiver (brevet d'état de moniteur de ski, pisteur-secouriste, dameur, conducteur de remontées mécaniques,...)

## Inscriptions

**RÉMUNÉRATION :**
Contrat d'apprentissage : de 27% à 100% SMIC en fonction de l'âge et de l'année de formation
Tarif : les niveaux de prise en charge des frais de formation vont de 5 900 € à 14 300 € selon l'organisme financeur (OPCO) dont dépend l'entreprise. Aucun coût de formation pour l'apprenti.

## Contacts

**CFPPA SAVOIE-BUGEY**
**Informations pédagogiques**
**Karine GARCIN**
karine.garcin@educagri.fr
**Gaëlle LIRAUD**
gaelle.liraud@educagri.fr

**Informations adminis. et financières**
Salima GONZALEZ (Tel : 04 79 75 99 54)
salima.gonzalez@educagri.fr

**DOMAINE REINACH**
**73290 LA MOTTE-SERVOLEX**
**Tel : 04.79.25.42.02**

**cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr**
**www.reinach.fr**

Le CFPPA est signataire de la charte H+ pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap.
Nous contacter pour toute information sur l'accompagnement et l'accessibilité du centre.

## Formation

**RENTRÉE :** Septembre.
Période de recrutement: de mars à septembre. Pour cas particulier: possibilité d'intégrer la formation après la date de rentrée, si des places sont encore disponibles.

**DURÉE**
Contrat d'apprentissage de 24 mois. Pour les pluriactifs de montagne, les 24 mois sont étalés sur 3 ans avec une interruption de 4 mois pendant hiver
2 semaines par mois en entreprise et 2 semaines au Centre

**CONTRAT**
Le jeune doit rechercher une entreprise ou une collectivité qui puisse l'engager en contrat d'apprentissage.

## Programme

### SPECIFICITES du BTSA Aménagements paysagers

- **Enseignement scientifique et technique**
  - > Le végétal dans son environnement
  - > Techniques utiles à l'étude paysagère préalable à un aménagement
  - > Le projet d'aménagement paysager et le plan de gestion paysagère d'un espace
  - > Travaux de création et d'entretien d'aménagements paysagers
  - > Planification, gestion et maîtrise d'œuvre d'aménagements paysagers
  - > Techniques de dessin de conception sur calques et de croquis paysagers, CAO DAO et communication appliquées à un projet d'aménagement paysager
- **Environnement économique et acteurs de la filière paysage**
  - > Acteurs politiques et modes de gestion de l'aménagement paysager
  - > Approche historique et culturelle du paysage et de l'aménagement paysager

### BASES COMMUNES à tous les BTSA

- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- Traitement des données : mathématiques et informatique
- Sciences économiques, sociales et juridiques
- Langue vivante : anglais
- Education physique et sportive

## Poursuites d'études

- Écoles d'ingénieur du paysage
- Licences professionnelles (infographie paysagère, gestion et management de chantier, ...)
- Certificats de spécialisation (arrosage intégré, terrains de sports, ...)

## Réussite examen

Diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau 3

**75% de réussite** sur les 3 dernières années
**90% d'insertion professionnelle**
**10% poursuivent leurs études**
**2% d'abandon**
**Note de satisfaction: 7.5/10**

MAJ- 09/2023